

Sous ses airs bonasses, son visage placide et sa démarche chaloupée,
Myriam El Khomri cache quelque chose...

Prise en défaut d'incompétence au micro de Jean-Jacques Bourdin le 10 novembre 2015, – moue hésitante et réponses embrouillées, battements de paupières sur un regard vacant – elle reste malgré tout sereine.

Le poste qu'elle occupe la surpasse, mais à 16 mois des présidentielles, sa position ne peut être remise en cause. C'est une bosseuse, des dossiers l'attendent aux fins de mettre en place une loi révolutionnaire, « ma loi » comme elle dit.

Elle n'est pas là pour réciter le code du travail au demeurant illisible, puisqu'elle est là pour le changer, radicalement.

Et d'ailleurs, pour échapper définitivement à toute critique, l'après-midi, dans la cours de l'Élysée, toujours face au micro de BFMTV, elle se cabre et tacle l'ancien président Sarkozy de ne pas avoir fait la différence entre les chiites et les sunnites.... Ca évidemment, c'est grave....

Au fil des jours et des semaines, face aux caméras et micros, cette apprentie ministre prouve qu'elle finit par apprendre quelques bribes du métier.

Elle préside d'interminables réunions préparatoires de « ma loi » qu'elle fera passer éventuellement en force avec le 49-3, sans consulter les principaux intéressés qui d'ailleurs se retrouvent aujourd'hui dans la rue....

Mais elle ne se démonte pas : « C'est une loi essentielle pour notre pays, pour mon pays ». Mon pays, notre pays...évidemment. Autrefois présidents et ministres disaient : « C'est une loi essentielle pour la France » ou « essentielle pour ce pays ».

L'économie française est à la traîne, les patrons hésitent à recruter, il faut davantage de souplesse, les entreprises toutes tailles confondues, les startups et la droite la veulent cette loi.

Une odeur nauséabonde traîne dans les couloirs du palais : Hollande se terre, il est au chevet de Bruxelles, la légion d'Honneur remise au prince salafiste est dénoncée, la loi El Khomri n'est même pas parue, qu'elle est déjà rejetée en bloc. Les français sont dans la rue dans l'attente que « ça explose », la SNCF fait grève le jour du concours de l'agrégation, les parents d'élèves et leurs enfants vivent la décadence quotidienne que leur a concoctée 'Pimprenelle' alias Najat Vallaud Belkacem, qui vient de faire une sortie peu élégante sur les 'bruits de chiottes' d'une improbable démission de Valls si la loi de réforme du Code du travail n'est pas approuvée – par les députés de gauche s'entend – car la droite elle, est prête à la voter et l'attend de pied ferme.

[le projet de loi travail dit El Khomri, pose comme principe essentiel le respect des convictions religieuses](#)

Malika Sorel aurait très certainement fait une brillante ministre de l'Éducation nationale et probablement une ministre du travail compétente.

Dans un article paru hier dans le FigaroVox, elle vient nous éclairer sur un point passé inaperçu de la future loi El Khomri : Dans son préambule, le projet de [loi travail dit El Khomri, pose comme principe essentiel le respect des convictions religieuses.](#)

Le nouveau Code du travail affirmerait en effet « la liberté pour le salarié de manifester ses convictions y compris religieuses ».

Selon Malika Sorel :

« On se retrouve avec un outil de 'déstabilisation massive', 'une insécurité juridique aussi bien pour les entreprises que pour les salariés'. »

Elle cite l'exemple bien connue de la RATP, devenue une entreprise communautaire islamique, et les constats faits en avril 2015 par l'Observatoire du fait religieux en entreprise et l'Institut Randstad : les conflits religieux se sont multipliés dans les entreprises.

C'est ainsi que l'article 6 de la dite loi stipule que :

« la liberté du salarié de manifester ses convictions, y compris religieuses, ne peut connaître de restrictions que si elles sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché. »

Cet article 6 risque bien de créer un trouble majeur au sein des entreprises d'un pays qui en connaît déjà suffisamment. Le gouvernement aura là encore manqué une belle occasion d'affirmer et de défendre le principe de la laïcité. Mais le veut-il encore ?

On vient d'apprendre que dans les rangs de la police française se trouvent des islamistes qui prônent la Charia, exigent des temps de prières, manifestent leur admiration pour l'État Islamique refusent certaines missions comme la protection d'une synagogue ou l'intervention dans certaines manifestations, mais ils portent des armes.... Même chose dans l'armée française. Pas de quoi rassurer les Français.

Dans les hôpitaux d'état, voilà des années que la Charia fait la loi... et que le personnel est tenu de respecter les diktats des patients « intransigeants ».

S'il restait encore un lieu où l'islam se devait d'être tenu à l'écart, c'est bien l'entreprise privée. Mais avec cette loi – si personne ne la conteste – la boîte de Pandore sera définitivement ouverte et les patrons auront perdu encore un peu plus de contrôle de leurs entreprises.

Pourtant, 76% des Français, selon une enquête IFOP de décembre 2015, se déclarent favorables à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles dans les entreprises privées.

Il suffisait au projet de loi El Khomri d'afficher une neutralité souveraine sur cette question, puisque nous sommes un état laïque et de droit et que la religion reste un choix privé, et *« laisser au besoin le soin aux entreprises de se doter d'un règlement intérieur qui leur permette de se protéger, comme ont su le faire aussi bien l'entreprise Paprec que la crèche Baby Loup »*, souligne Malika Sorel, qui signale d'autres points de litige dans la future loi : les contrats de CDI qui tendent à précariser le salarié qui deviendrait 'jetable', et de conclure :

« Pour l'emploi, la réponse serait la loi El Khomri, et pour l'Europe, l'enterrement des nations qu'appellent de leurs vœux tant de dirigeants européens qui, dans un remake des Bourgeois de Calais, abandonnent les clés de nos frontières à la Turquie tout en déposant à ses pieds, en guise d'offrande, quelques milliards d'euros et la suppression des visas pour ses 75 millions de ressortissants. »

La nouvelle loi, si elle tend à alléger les entreprises d'une partie des charges et du fardeau des contrats de salariés, risque bien de plomber leur travail avec des pressions et des tensions communautaristes, et à renforcer au niveau national la tendance à asseoir **les bases d'une république religieuse islamo-compatible**. On ne peut le nier, ces tendances sont en train de naître en France, et aussi à n'en pas douter dans toute l'Europe.

Cet aspect de la loi n'a pour l'instant pas soulevé de contestations notables au niveau des syndicats, dont les islamistes représentent une part non négligeable de la clientèle, du patronat qui se terre et n'a pas accès aux médias et des journalistes, qui sont islamophiles et immigrationnistes jusqu'au suicide.

Myriam El Khomri, sous ses airs bonasses, fait-elle entrer 'le Cheval de Troie' ?

Avec tous ceux qui ont le stylo à la main pour faire évoluer cette dite loi.

Certains se sont déjà prononcé en faveur de cette loi, dans son intégralité, chez Les Républicains.

Refuser cette loi dans sa globalité, c'est sauver la France d'un grand péril !!!